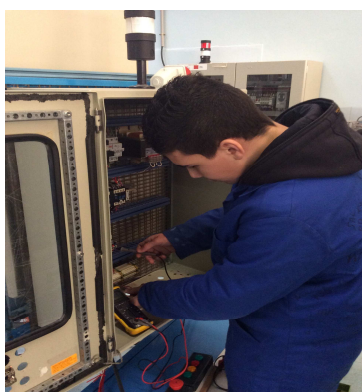


LYCEE PORTE de
NORMANDIE

CAP Électricien(ne)

Un CAP Électricien(en)
pour se former au métier d'électricien installateur



Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Électricien(ne) - ELEC

se prépare en milieu scolaire et en milieu professionnel après une classe de Troisième.

En fonction des besoins et du niveau de l'élève, le parcours peut être adapté et le diplôme préparé en 1, 2 ou 3 ans.

Le titulaire du **CAP ELEC** intervient en tant qu'électricien dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

La formation

La formation de l'électricien(ne) est organisée autour de trois axes :

- ▶ l'enseignement professionnel
- ▶ l'enseignement général,
- ▶ et les formations en entreprise.

Les activités professionnelles

- ▶ la préparation des opérations
- ▶ la réalisation d'une installation
- ▶ la mise en service d'une installation
- ▶ La maintenance d'une installation
- ▶ la communication (*entre professionnels, avec les clients et usagers*)

Répartition des heures d'enseignement

Disciplines	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	11,5	12
+ Réalisation du chef d'œuvre	3	3
Co-intervention Ens. Pro et Français	1,5	1,5
Co-intervention Ens. Pro et Maths	1,5	1,5
Prévention Santé Environnement	1,5	1
Français - Histoire Géographie	1,5	1,5
Enseignement moral et civique	0,5	0,5
Mathématiques - Sciences	1,5	1,5
Langue vivante	1,5	1,5
Arts appliqués et Culture artistique	1	1
EPS	2,5	2,5
Consolidation Accompagnement personnalisé	3,5	3,5
TOTAL	31	31

Une Formation École / Entreprise : 14 semaines en PFMP sur 2 ans

Durant leur scolarité, les élèves effectuent 14 semaines de PFMP qui leur permettent de découvrir le monde professionnel, de rencontrer des situations professionnelles et de réinvestir leurs compétences acquises au lycée.

Qualités requises

- ▶ Précision technique
- ▶ Organisation
- ▶ Esprit d'initiative
- ▶ Autonomie
- ▶ Goût pour le travail en équipe

Les débouchés

L'électricien titulaire du **CAP Électricien(ne)** exerce son métier dans de nombreux secteurs d'activités.

Les emplois

- Électricien(ne)
- Installateur(trice) électricien(ne)
- Installateur(trice) domotique
- Câbleur(se)
- Monteur(se) électricien(ne) ...



- ▶ Le titulaire du CAP Électricien(ne) prend en compte les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques.



- ▶ Il intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électriques.

Poursuites d'études

- ▶ Le titulaire d'un CAP Électricien(ne) peut s'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel.
- ▶ Il peut poursuivre ses études en 2 ans (*brevet professionnel ou baccalauréat professionnel*) :
 - brevet professionnel Électricien ;
 - baccalauréat professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC) ;
 - baccalauréat professionnel Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique (CIEL) ;
 - baccalauréat professionnel Maintenance des Équipements industriels (MEI)